

**NORME PROFESSIONNELLE**  
**ABATTEUSE OU ABATTEUR MANUEL**

**Cette norme professionnelle a été approuvée  
par le Ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille  
le 29 octobre 2003.**

Cette norme professionnelle a été réalisée par le Comité sectoriel de main-d'œuvre en aménagement forestier, grâce à la contribution financière d'Emploi-Québec



Comité sectoriel de main-d'œuvre  
en aménagement forestier  
(CSMOAF)

Responsable du projet	Christian André Directeur général Comité sectoriel de main-d'œuvre en aménagement forestier
Coordination et rédaction	Sylvie de la Chevrotière, c.o. Chargée de projets Comité sectoriel de main-d'œuvre en aménagement forestier
Recherche et rédaction	Denis Fournier Ingénierie des emplois, des compétences et de la formation Diagnostic compétences inc. Québec (Québec)
Collaboration	Lyse Roberge Conseillère Direction du développement des compétences en milieu de travail Emploi-Québec  Alain Girard Conseiller Direction générale adjointe à l'intervention Sectorielle Emploi-Québec

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	1
EXPOSÉ DE LA SITUATION.....	3
ÉLABORATION DE LA NORME ET CONSENSUS DU SECTEUR.....	3
PRÉSENTATION DE LA NORME PROFESSIONNELLE.....	5
DESCRIPTION DU CONTEXTE GÉNÉRAL D'EXERCICE DU MÉTIER.....	5
LISTE DES COMPÉTENCES.....	7
DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES COMPÉTENCES.....	9
ANNEXE 1 Profil de compétences.....	17



## REMERCIEMENTS

Le Comité sectoriel de main-d'œuvre en aménagement forestier (CSMOAF) tient à remercier les professionnels, les experts, les représentants d'entreprises, de syndicats et d'autres organismes qui ont accepté de participer à l'élaboration et à l'établissement du profil de compétences du métier d'abatteuse ou abatteur manuel en siégeant aux différents comités de travail. Le CSMOAF remercie également toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation du présent profil de compétences.

### COMITÉ AVISEUR

Alain Girard  
Direction générale adjointe de l'intervention  
sectorielle  
Emploi-Québec

Lyse Roberge  
Direction du développement des  
compétences en milieu de travail  
Emploi-Québec

Donald Duchesne  
Direction de la prévention-inspection  
CSST

Yves Boily  
Comité **paritaire** de prévention du secteur  
forêt

Nancy Barbeau  
Direction générale de la formation  
professionnelle et technique – secteur  
foresterie et papier du ministère de  
l'Éducation du Québec

Gerry Foster  
CSN-FTPF  
Administrateur du CSMOAF

Francis Albert  
RESAM  
Administrateur du CSMOAF

### COMITÉ D'EXPERTS

Adrien Michaud  
Formateur accrédité en abattage manuel  
sécuritaire et maître-compagnon en  
débroussaillage  
Packington (Québec)  
Bas-Saint-Laurent

Daniel Baker  
Formateur accrédité en abattage manuel  
sécuritaire et maître-compagnon en  
débroussaillage  
Villeroy (Québec)  
Cœur-du-Québec

Gérard Moreau  
Travailleur certifié en abattage manuel  
sécuritaire  
Notre-Dame-du-Lac (Québec)  
Bas-Saint-Laurent

Jacquelin Lalancette  
Formateur accrédité en abattage manuel  
sécuritaire  
Dolbeau-Mistassini (Québec)  
Saguenay–Lac-Saint-Jean

Martial Grenon  
Formateur accrédité en abattage manuel  
sécuritaire  
Québec (Québec)

Paul Cyr  
Intervenant – Formateur accrédité en  
abattage manuel sécuritaire et maître-  
compagnon en débroussaillage  
New-Richmond (Québec)  
Gaspésie

## COMITÉ DE VALIDATION

Réjean Dubois  
Santé et sécurité du travail  
REXFORÊT INC.

René Babin  
Conférence des coopératives forestières  
du Québec (CCFQ)

François Bordeleau  
Abitibi-Consolidated  
Association des manufacturiers de bois de  
sciage du Québec (AMBSQ)

André Demers  
Dendrotik  
Association des entrepreneurs en travaux  
sylvicoles du Québec (AETSQ)

Sylvain Rajotte  
Aménagement forestier et agricole des  
Sommets  
Coaticook (Québec)  
Regroupement des sociétés  
d'aménagement forestier (RESAM)

Yves Boily  
Comité paritaire de prévention du secteur  
forêt (CSST)

Gerry Foster  
Administrateur du CSMOAF

François-Hugues Bernier  
Administrateur du CSMOAF

Daniel Baker  
Formateur accrédité en abattage manuel  
sécuritaire et maître-compagnon  
Villeroy (Québec)

René Bérubé  
Abatteur manuel certifié  
Corporation agro-forestière  
Transcontinentale inc.  
Saint-Elzéar (Québec)

Gérard Moreault  
Abatteur manuel certifié  
Groupement forestier de l'Est du Lac  
Témiscouata  
Auclair (Québec)

Paul Cyr  
Intervenant – Formateur accrédité en  
abattage manuel sécuritaire et maître-  
compagnon en débroussaillage  
New-Richmond (Québec)  
Gaspésie

Donald Duchesne  
Commission de la santé et de la sécurité  
du travail (Québec)

Nancy Barbeau  
Direction générale de la formation  
professionnelle et technique – secteur  
foresterie et papier du ministère de  
l'Éducation du Québec

Jean Milot  
Abatteur manuel  
Fédération des travailleurs et des  
travailleuses du papier et de la forêt

## **EXPOSÉ DE LA SITUATION**

En 1996, le Comité sectoriel de main-d'œuvre en aménagement forestier (CSMOAF) et Emploi-Québec ont conçu des outils d'apprentissage (carnet d'apprentissage et guide du compagnon ou de la compagne d'apprentissage) pour l'abattage en forêt mixte et feuillue. Après cinq ans, il apparaissait nécessaire de réactualiser ces outils afin de mieux répondre aux besoins des entreprises en matière de développement de la main-d'œuvre.

En juin 2000, le CSMOAF bénéficiait d'une première subvention du Fonds national de formation de la main-d'œuvre pour un projet expérimental lié à l'établissement du Cadre général de développement et de reconnaissance des compétences pour l'élaboration du profil de compétences du métier d'abatteuse ou abatteur manuel (nouveau nom). Une deuxième demande a été accordée par le Fonds national de formation de la main-d'œuvre pour finaliser la norme professionnelle en abattage manuel.

Le métier d'abatteuse manuelle ou abatteur manuel représente le deuxième projet soumis pour l'élaboration d'une norme professionnelle par le CSMOAF, le premier se rapportant au métier d'ouvrière débroussailleuse ou ouvrier débroussailleur sylvicole.

En janvier 2003, le CSMOAF bénéficiait d'une deuxième subvention du Fonds national de formation de la main-d'œuvre pour la révision des outils d'apprentissage et la promotion du Programme d'apprentissage en milieu de travail pour le métier d'abatteuse ou abatteur manuel.

Le 5 février 2003, le CSMOAF remettait à Emploi-Québec le profil de compétences du métier d'abatteuse ou abatteur manuel ainsi que la démonstration du large consensus recueilli auprès des entreprises et des travailleuses et travailleurs visés.

## **ÉLABORATION DE LA NORME ET CONSENSUS DU SECTEUR**

Le profil de compétences se rapportant au métier d'abatteuse ou abatteur manuel est le résultat d'un atelier de travail d'une durée de deux jours du comité de validation. Des quinze personnes composant le comité de validation, quatre participants employeurs représentaient 120 entreprises [Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles (30), Conférence des coopératives forestières du Québec (44), Regroupement des sociétés d'aménagement forestier (45) et Abitibi-Consolidated (1)]. Ces entreprises sont situées principalement dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Mauricie. Les travailleurs étaient au nombre de trois, dont

un délégué de la Fédération des travailleurs et des travailleuses du papier et de la forêt, représentant les travailleuses et les travailleurs syndiqués.

La validité du présent profil de compétences repose sur l'expertise des participants en tant que professionnels ou experts du métier ainsi que sur les résultats obtenus à la suite des nombreuses consultations menées auprès des représentants de l'industrie.

Les résultats des travaux réalisés en comité de validation définissent ce que les représentantes et représentants des entreprises de l'industrie québécoise de l'aménagement forestier entendent par profil de compétence du métier d'abatteuse ou abatteur manuel. Ainsi, les compétences figurant au profil, présenté à la section suivante, ainsi que la façon dont ces compétences sont structurées sont conformes aux critères de l'industrie relativement à ce métier.

## PRÉSENTATION DE LA NORME PROFESSIONNELLE

### DESCRIPTION DU CONTEXTE GÉNÉRAL D'EXERCICE DU MÉTIER

Sous la supervision d'une supérieure ou d'un supérieur, l'abatteuse ou l'abatteur manuel, dans le cadre d'une prescription sylvicole, abat, à l'aide d'une scie à chaîne et d'accessoires de support d'abattage, des arbres de différentes essences et de divers diamètres, dans des aires de coupe de topographies variables et dans des peuplements de qualité inégale.

En ce qui concerne la première compétence, **Assurer l'entretien de son équipement et de ses outillages**, l'abatteuse ou l'abatteur l'acquiert individuellement, au campement ou sur le terrain. L'opération n'est pas supervisée par le supérieur immédiat. L'abatteuse ou l'abatteur peut toutefois avoir besoin des conseils d'une ou d'un collègue ou d'un compagnon ou d'une compagne d'apprentissage pour améliorer ses connaissances et son savoir-faire relativement à cette tâche.

Pour faire l'entretien de sa scie à chaîne et de ses outils de travail, l'abatteuse ou l'abatteur se réfère principalement au manuel du fabricant ainsi qu'aux normes en vigueur et au guide de la santé et sécurité du travail (SST).

Pour ce qui est des compétences 2 : **Maîtriser l'abattage des arbres**, 3 : **Effectuer l'ébranchage de l'arbre** et 4 : **Effectuer le tronçonnage et l'empilage des billes**, l'abatteuse ou l'abatteur travaille seul ou en équipe de deux, avec une opératrice ou un opérateur de débardeur. La travailleuse ou le travailleur relève de la technicienne forestière ou du technicien forestier ou de la contremaîtresse ou du contremaître, et travaille sous sa supervision. Pour effectuer le tronçonnage et l'empilage des billes, l'abatteuse ou l'abatteur a besoin de crochets et de pinces de levage, d'un mètre ruban, d'un levier tourne-bille, et d'un coin à l'occasion.



## **LISTE DES COMPÉTENCES**

Pour acquérir chacune des compétences faisant partie de la norme professionnelle, l'apprentie ou l'apprenti devra acquérir tous les éléments de compétence qui constituent chacune des compétences suivantes :

1. Assurer l'entretien de son équipement et de ses outillages.
2. Maîtriser l'abattage des arbres.
3. Effectuer l'ébranchage des arbres.
4. Effectuer le tronçonnage et l'empilage des billes.



## DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES COMPÉTENCES

<b>MÉTIER : ABATTEUSE OU ABATTEUR MANUEL</b>		<b>CODE CNP : 8421</b>
<b>Compétence 1- Assurer l'entretien de son équipement et de ses outillages</b>		
<b>Contexte de réalisation :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- En atelier ou en forêt</li> <li>- À l'aide de différents outils et de produits appropriés</li> <li>- Selon les recommandations des manufacturiers</li> <li>- Selon les règles de santé et de sécurité appropriées</li> </ul>		
<b>Éléments de compétence</b>	<b>Critères de performance</b>	
<p><b>Être en mesure de :</b></p> <p>1.1 <i>Connaître les caractéristiques d'une scie à chaîne, de ses composantes et de ses différents systèmes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- système d'entraînement</li> <li>- système d'alimentation</li> <li>- système d'allumage</li> <li>- système de refroidissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Justesse des connaissances mécaniques de la scie à chaîne</li> </ul>	
<p>1.2 <i>Évaluer l'état général de la scie à chaîne, de ses composantes et de ses systèmes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- chaîne</li> <li>- système d'entraînement et de lubrification</li> <li>- système d'alimentation</li> <li>- système d'allumage</li> <li>- système de refroidissement</li> <li>- dispositifs de sécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Justesse de l'évaluation de l'état de la scie à chaîne</li> <li>➤ Conformité des dispositifs de sécurité de la scie à chaîne</li> </ul>	

<b>MÉTIER : ABATTEUSE OU ABATTEUR MANUEL</b>		<b>CODE CNP : 8421</b>
<b>Compétence 1- Assurer l'entretien de son équipement et de ses outillages</b>		
<b>Éléments de compétence</b>		<b>Critères de performance</b>
<p>1.3 <i>Déterminer les opérations d'entretien :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Assurer le bon fonctionnement de la scie à chaîne</i></li> <li>- <i>Remédier aux dysfonctionnements éventuels</i></li> <li>- <i>Évaluer le fonctionnement de la scie à chaîne après la mise au point</i></li> <li>- <i>Contrôler les ajustements finaux</i></li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Justesse de l'évaluation du fonctionnement de la scie à chaîne</li> <li>➤ Justesse des ajustements requis</li> <li>➤ Conformité des ajustements et réparations aux spécifications du manufacturier</li> <li>➤ Utilisation adéquate des outils utilisés pour les ajustements et réparations</li> <li>➤ Respect des règles de santé et de sécurité au travail</li> </ul>
<p>1.4 <i>Assurer l'entretien des accessoires de support à l'abattage et de manutention :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Connaître les caractéristiques et les conditions d'utilisation des accessoires de support</i></li> <li>- <i>Maintenir ces accessoires en bon état</i></li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Conformité de l'entretien des accessoires avec les recommandations des manufacturiers</li> <li>➤ Respect des règles de santé et de sécurité au travail</li> </ul>
<p>1.5 <i>Assurer l'entretien de l'équipement de protection individuelle :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Connaître les caractéristiques et les conditions d'utilisation de l'équipement de protection individuelle</i></li> <li>- <i>Maintenir ces accessoires en bon état</i></li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Conformité de l'entretien de l'équipement de protection individuelle avec les recommandations des manufacturiers</li> </ul>

<b>MÉTIER : ABATTEUSE OU ABATTEUR MANUEL</b>	
<b>Compétence 2- Maîtriser l'abattage des arbres</b>	
<b>Contexte de réalisation :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans une aire de coupe déterminée</li> <li>- À l'aide d'une scie à chaîne</li> <li>- À l'aide des accessoires de support à l'abattage</li> <li>- Selon les instructions reçues</li> <li>- Selon les règles de santé et de sécurité en vigueur</li> </ul>	
<b>Éléments de compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
<p><b>Être en mesure de :</b></p> <p>2.1 <i>Planifier et organiser l'abattage des arbres :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier le peuplement de l'axe d'abattage</li> <li>- Identifier et évaluer la topographie du terrain</li> <li>- Repérer et déterminer l'endroit de démarrage des travaux et l'emplacement des sentiers de débardage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Exactitude de l'identification des types d'arbres (commercial et non commercial)</li> <li>➤ Justesse de l'interprétation de la topographie du terrain</li> <li>➤ Exactitude de l'identification des obstacles à prendre en compte dans son travail</li> <li>➤ Respect des règles de santé et de sécurité au travail</li> <li>➤ Exactitude de la détermination de l'endroit de démarrage des travaux</li> </ul>
<p>2.2 <i>Préparer l'abattage en tenant compte des critères suivants : Danger, Inclinaison, Sortie de secours, Épaisseur de charnière et Plan d'abattage (D.I.S.Ec.P) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier, analyser et déterminer la zone de chute de l'arbre</li> <li>- Connaître et identifier les caractéristiques physiques et biologiques de l'arbre et son utilisation potentielle</li> <li>- Déterminer la technique d'abattage</li> <li>- Préparer l'arbre pour l'abattage : <ul style="list-style-type: none"> <li>• dégager le pied de l'arbre et les voies de retraite</li> <li>• élaguer le tronc de l'arbre</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Justesse du choix de la zone de chute de l'arbre</li> <li>➤ Exactitude de l'identification des arbres</li> <li>➤ Justesse du choix des techniques d'abattage</li> <li>➤ Respect des consignes pour la préparation du tronc de l'arbre et de son pied</li> <li>➤ Respect des règles de santé et de sécurité au travail</li> </ul>

<b>MÉTIER : ABATTEUSE OU ABATTEUR MANUEL</b>	
<b>Compétence 2- Maîtriser l'abattage des arbres</b>	
<b>Éléments de compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
<p>2.3 <i>Maximiser la coupe de l'arbre :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Prendre en compte les types d'entailles et les corriger au besoin</i></li> <li>- <i>Prendre en compte les traits d'abattage</i></li> <li>- <i>Maîtriser l'utilisation des saignées</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <i>Qualité du bois récolté</i></li> <li>➤ <i>Respect des règles de santé et de sécurité au travail</i></li> <li>➤ <i>Justesse de l'utilisation des saignées</i></li> <li>➤ <i>Justesse de la réalisation des entailles</i></li> </ul>
<p>2.4 <i>Maîtriser l'abattage d'arbres à problèmes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Juger les caractéristiques des arbres à problèmes</i></li> <li>- <i>Maîtriser les techniques de préparation et de coupe des arbres à problèmes</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <i>Respect des procédures à suivre</i></li> <li>➤ <i>Respect des règles de santé et de sécurité au travail</i></li> </ul>

<b>MÉTIER : ABATTEUSE OU ABATTEUR MANUEL</b>	
<b>Compétence 3- Effectuer l'ébranchage de l'arbre</b>	
<b>Contexte de réalisation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans une aire de coupe déterminée</li> <li>- À l'aide d'une scie à chaîne</li> <li>- Selon les instructions reçues</li> <li>- Selon les règles de santé et de sécurité en vigueur</li> </ul>	
<b>Éléments de compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
<b>Être en mesure de :</b>  3.1 <i>Connaître les méthodes d'ébranchage des résineux et des feuillus</i>	➤ Justesse de l'application des méthodes d'ébranchage
3.2 <i>Déterminer le processus d'ébranchage</i>	➤ Conformité du processus d'ébranchage aux normes
3.3 <i>Maîtriser l'application des méthodes et des processus d'ébranchage</i>	➤ Respect des règles de santé et de sécurité au travail

<b>MÉTIER : ABATTEUSE OU ABATTEUR MANUEL</b>	
<b>Compétence 4- Effectuer le tronçonnage et l'empilage des billes</b>	
<b>Contexte de réalisation :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans une aire de coupe déterminée</li> <li>- À l'aide d'une scie à chaîne et des accessoires de support à l'abattage et de manutention</li> <li>- Selon les instructions reçues</li> <li>- Selon les règles de santé et de sécurité en vigueur</li> </ul>	
<b>Éléments de compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
<p><b>Être en mesure de :</b></p> <p>4.1 <i>Déterminer la longueur des billes contenues dans les tiges à tronçonner</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconnaître : <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'essence de l'arbre</li> <li>• les dimensions</li> <li>• la forme et les défauts (pathologiques et entomologiques)</li> </ul> </li> <li>- Évaluer les longueurs potentielles des billes à retirer de la tige</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Exactitude de la reconnaissance des essences</li> <li>➤ Justesse du classement des billes selon les indications de la contremaîtresse ou du contremaître, leur destination, la condition des billes et leur longueur</li> </ul>
<p>4.2 <i>Assurer le tronçonnage des tiges aux longueurs de billes déterminées</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les zones de tension et de compression</li> <li>- Déterminer et maîtriser les méthodes de tronçonnage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Justesse du tronçonnage des billes selon les instructions de la contremaîtresse ou du contremaître</li> <li>➤ Respect des règles de santé et de sécurité au travail</li> </ul>

<b>MÉTIER : ABATTEUSE OU ABATTEUR MANUEL</b>	
<b>Compétence 4- Effectuer le tronçonnage et l'empilage des billes</b>	
<b>Éléments de compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
<p>4.3 Assurer l'empilage des billes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer les emplacements de l'empilage manuel</li> <li>- Séparer les billes selon les directives de l'entreprise</li> <li>- Assurer l'empilage des billes aux endroits déterminés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Justesse de l'évaluation et du choix des emplacements de l'empilage manuel</li> <li>➤ Exactitude du triage des billes selon les essences, les dimensions et la qualité</li> <li>➤ Conformité aux résultats attendus</li> <li>➤ Respect des règles de santé et de sécurité au travail</li> </ul>

